



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI**

**Séance du 2 octobre 2023
Objet : Budget décision modificative**

L'an deux mille vingt et trois et le 2 octobre à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE,
Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, AILLAUD Marion, BERNARD
Myriam, HUBERT Armelle, AILLAUD Karine, MOUREN Sylvie et Messieurs GONCALVES
Gilles, MUNOZ Estéban, DURAND Thierry, BONO Vicente, DEYE Manuel, HOLIET Samuel,
VARCIN Alexandre.

Absents excusés : Mmes ROBERT Carole, MIOTTO Lucie, BIANCO Maryline, et Mrs
CHAMBRE Emmanuel, AKLA Mohammed.

Procurations : M. CHAMBRE Emmanuel a donné procuration à Mme MOUREN Sylvie. Mme
ROBERT Carole a donné procuration à Mme FONTAINE Sonia.

M. GONCALVES Gilles a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15
Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/10/2023

Application agréée E.legalite.com

Conseil Municipal du 02 octobre 2023

Délibération n° 2023/05/42

OBJET : Budget décision modificative

Mme la Maire rappelle que lors du vote du budget le 28 février 2023, certains éléments étaient inconnus. Il est donc nécessaire de procéder à des ajustements.

Elle propose la décision modificative n°2 pour les articles suivants.

	CHAP	ART	DEPENSES		RECETTES	
			↘	↗	↘	↗
FONCTIONNEMENT						
FPIC	14	739223	6000			
Autres contributions	65	65548	2500			
ICNE	66	66112		6500		
Autres charges exceptionnelles	67	678	3500			
	12	6413		110000		
Remboursement de personnel	13	6419				43800
Attributions compensation	73	73211				3500
FPIC	73	73223				6500
Taxe add mutation	73	7381				10000
autres taxes diverses	73	7388				5600
Dotation forfaitaire	74	7411				5000
Dot solidarité rurale	74	74121				41000
Dot Nat de Péréquation	74	74127				5800
FCTVA	74	744				2000
Compensation TF	74	74834				8900
Subvention exceptionnelle	77	774				1100
Produits exceptionnels divers	77	7788				1100
	023			29800		
TOTAL			12000	146300	0	134300
INVESTISSEMENT			↘	↗	↘	↗
Frais d'étude	20	2031		18000		
Logiciels	20	2051		700		
Inst Générales d'agencements	21	2135		29100		
FCTVA	10	10222				10000
Subventions état	13	1321				8000
	021					29800
TOTAL			0	47800	0	47800

REÇU EN PREFECTURE

Le 03/10/2023

Application agréée E.legalite.com

OUI cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative présentée.

Malijai,
Le 3 octobre 2023
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

le 03/10/2023

Application agréée E.legalite.com

